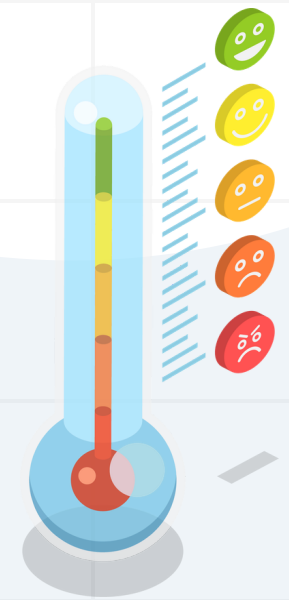


# Bienvenue dans votre logement rénové





Suite à la volonté du Gouvernement Wallon d'améliorer la qualité des logements publics, des moyens financiers sont donnés. Ceux-ci permettent de renover les logements pour atteindre une meilleure performance énergétique et un meilleur confort de vie pour les locataires.



Ces rénovations apportent plusieurs avantages :

- plus de confort notamment lié au maintien de températures agréables ;
- des économies grâce à la diminution des consommation d'énergie ;
- un bon geste pour la planète par la réduction de l'émission de polluants.



# Mon logement

- Adresse : .....
- Propriétaire : .....
- Téléphone : .....
- Système de chauffage : .....
- Compteur électrique :
  - ☐ Normal   ☐ Bi-horaire   ☐ Exclusif nuit
  - Code EAN : .....
  - Numéro de compteur : .....
- Compteur de gaz
  - Code EAN : .....
  - Numéro de compteur : .....
- Compteur d'eau
  - Numéro de compteur : .....



Le code EAN est le numéro d'identification de votre raccordement au réseau d'électricité ou de gaz naturel.

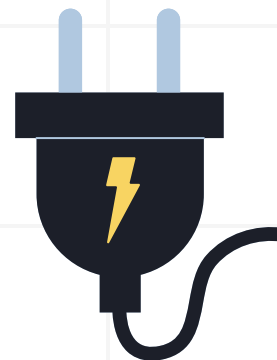
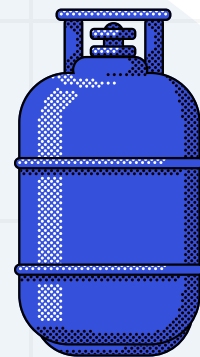
# Mes compteurs

Grâce aux travaux de rénovation, les consommations énergétiques diminuent !

Vous pouvez analyser ces diminutions à l'aide des tableaux suivants qui concernent :

- Eau
- Gaz
- Electricité

Ces relevés sont à remplir chaque mois afin d'avoir une idée concrète de votre consommation.



# Eau



|           | Date du relevé | Index | Consommation |
|-----------|----------------|-------|--------------|
| Janvier   |                |       |              |
| Février   |                |       |              |
| Mars      |                |       |              |
| Avril     |                |       |              |
| Mai       |                |       |              |
| Juin      |                |       |              |
| Juillet   |                |       |              |
| Août      |                |       |              |
| Septembre |                |       |              |
| Octobre   |                |       |              |
| Novembre  |                |       |              |
| Décembre  |                |       |              |

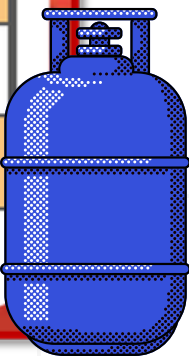
Ma consommation sur 12 mois :



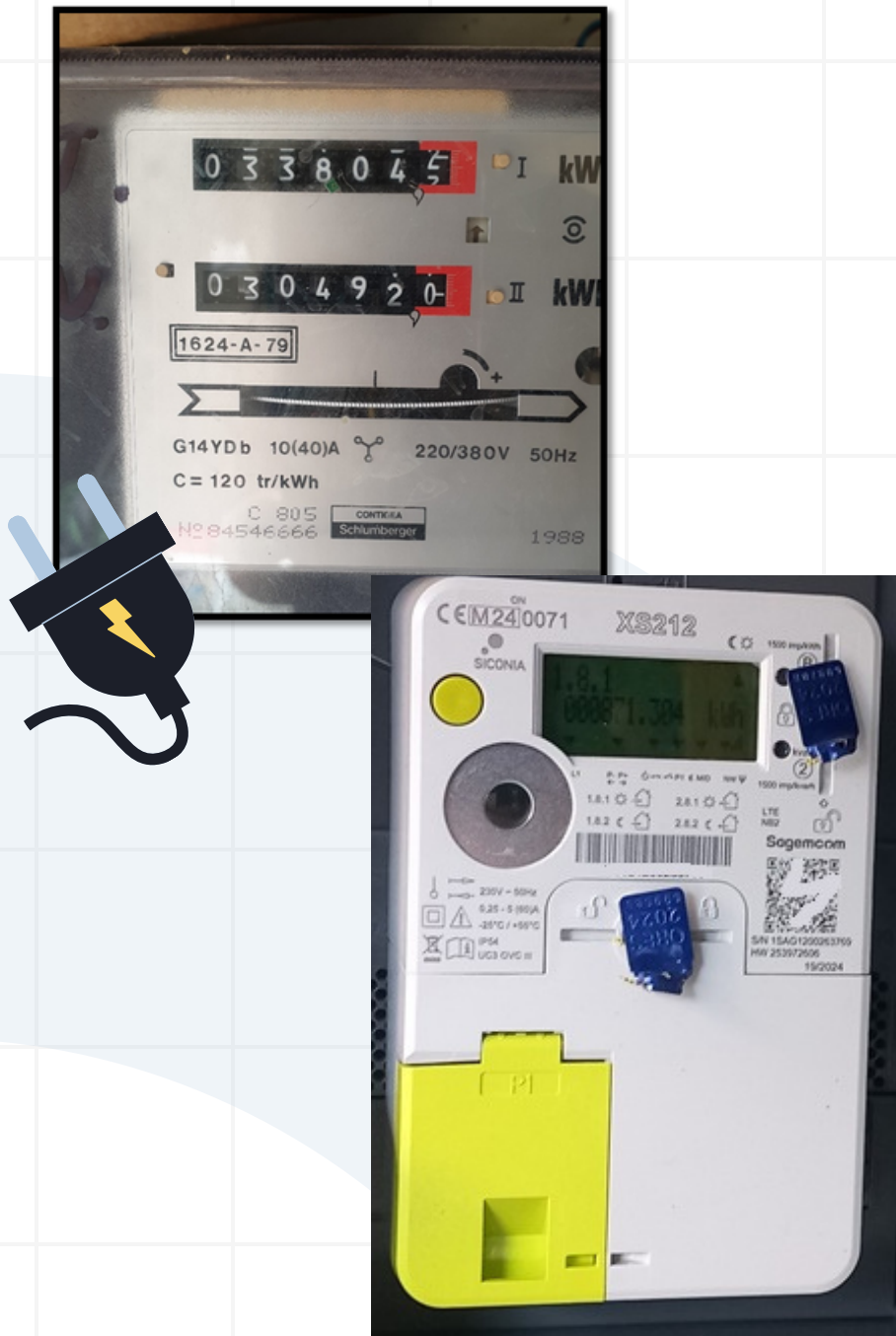
# Gaz

|           | Date du relevé | Index Jour | Index Nuit | Consommation |
|-----------|----------------|------------|------------|--------------|
| Janvier   |                |            |            |              |
| Février   |                |            |            |              |
| Mars      |                |            |            |              |
| Avril     |                |            |            |              |
| Mai       |                |            |            |              |
| Juin      |                |            |            |              |
| Juillet   |                |            |            |              |
| Août      |                |            |            |              |
| Septembre |                |            |            |              |
| Octobre   |                |            |            |              |
| Novembre  |                |            |            |              |
| Décembre  |                |            |            |              |

Ma consommation sur 12 mois :



# Électricité



|           | Date du relevé | Index Jour | Index Nuit | Consommation |
|-----------|----------------|------------|------------|--------------|
| Janvier   |                |            |            |              |
| Février   |                |            |            |              |
| Mars      |                |            |            |              |
| Avril     |                |            |            |              |
| Mai       |                |            |            |              |
| Juin      |                |            |            |              |
| Juillet   |                |            |            |              |
| Août      |                |            |            |              |
| Septembre |                |            |            |              |
| Octobre   |                |            |            |              |
| Novembre  |                |            |            |              |
| Décembre  |                |            |            |              |

Ma consommation sur 12 mois :



# Utilisation du chauffage

Une bonne utilisation de votre système de chauffage vous permettra de réaliser des économies tout au long de l'année

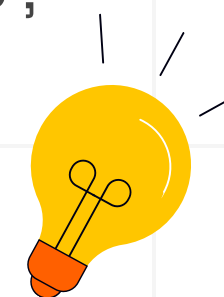
- Privilégiez l'ajout d'un pull plutôt que d'augmenter la température ;
- Installez des tentures devant les portes et les fenêtres qui laissent passer l'air ;
- Ne placez aucun objet devant les radiateurs ;
- Renouvelez l'air du logement 2x/jour durant 15 minutes en créant des courants d'air.





# Astuces : faire des économies électriques

- Placez un couvercle sur les casseroles (50% d'économie) ;
- Eteignez votre plaque de cuisson quelques minutes avant la fin (pas pour le gaz) ;
- Si vous avez un compteur bi-horaire, faites tourner vos appareils électroménagers pendant les heures « creuses » ;
- Laissez un espace derrière le frigo pour ne pas boucher la ventilation ;
- Evitez si possible de placer le frigo à côté d'une source de chaleur ;
- N'oubliez pas d'éteindre la lumière quand vous quittez une pièce ;
- Utilisez des multiprises avec interrupteur ;
- Utilisez des appareils électroménagers de catégorie A.





# Astuces : faire des économies d'eau

- Ne laissez pas couler l'eau du robinet inutilement ;
- Remplissez complètement le lave-vaisselle et la machine à laver avant de les faire tourner ;
- Pour vos appareils électroménagers, utilisez si possible le programme ECO
- Prenez une douche plutôt qu'un bain (en faisant attention à la durée de la douche) ;
- Vérifiez votre consommation d'eau en relevant régulièrement l'index de votre compteur ;
- Une fuite au robinet, goutte à goutte = 4 litres/heure = 190€/an.



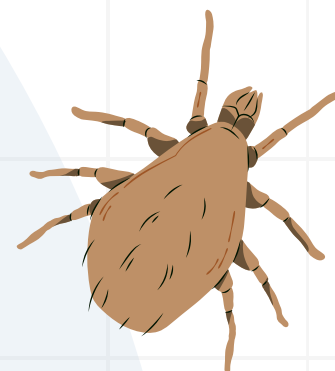
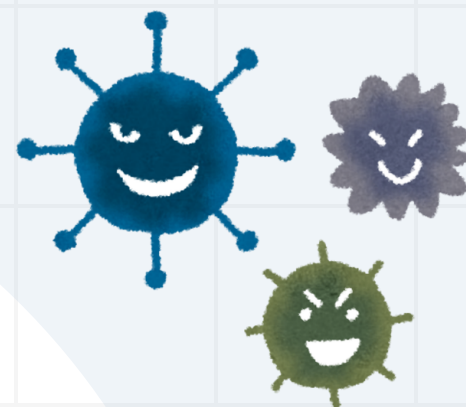
# Moisissures, humidité et condensation

Un taux trop élevé d'humidité accélère le développement d'acariens, de moisissures et peut provoquer des allergies respiratoires.

Il est indispensable d'aérer le logement 10 minutes le matin et le soir pour garder un taux d'humidité entre 45 et 60%. Cela peut se mesurer à l'aide d'un hygromètre. →



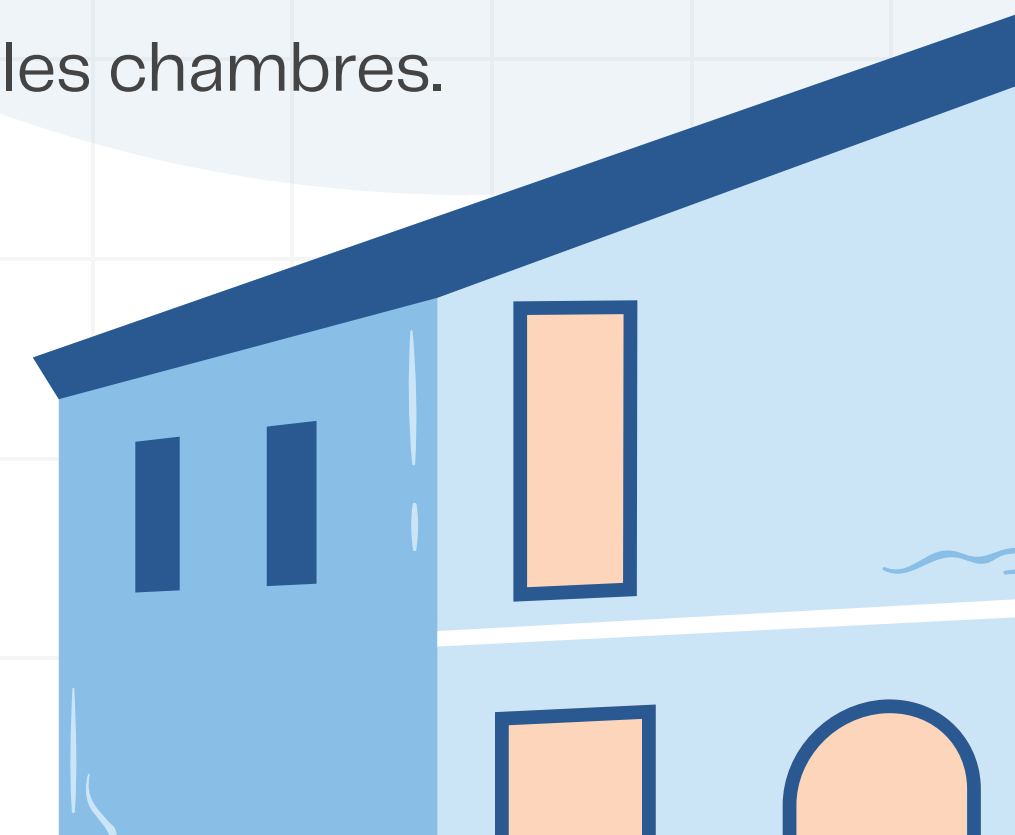
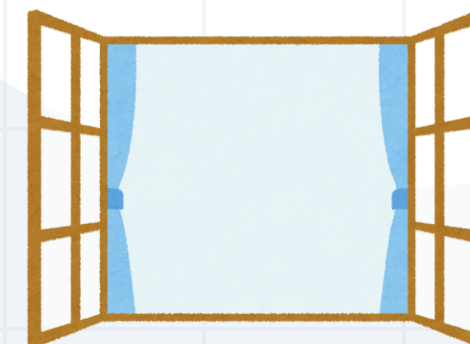
Il ne faut pas garder les fenêtres ouvertes toute la journée car cela risquerait de refroidir les murs et aurait donc l'effet inverse (création de condensation sur les parois froides)



# Moisissures, humidité et condensation

**Pour éviter que l'air intérieur soit trop humide, vous pouvez agir par des gestes simples :**

- Ouvrir la fenêtre de la cuisine quand vous cuisinez ;
- Mettre un couvercle sur les casseroles ;
- Ouvrir la fenêtre lorsque vous prenez une douche ou un bain ;
- Faire sécher votre linge à l'extérieur de la maison lorsque le temps le permet ;
- Laisser un espace de quelques centimètres entre vos murs et vos meubles ;
- En hiver, éviter de descendre la température en dessous de 19° et 15° dans les chambres.



# Moisissures, humidité et condensation

Si malgré tout, des moisissures apparaissent :

Vous devez utiliser un mélange d'eau (1/2) + du vinaigre blanc (1/2).

Vous pouvez aussi ajouter quelques gouttes d'huile essentielle d'arbre à thé.

TAPOTEZ (pas frotter) votre mur à l'aide de ce mélange et d'un chiffon.

Inutile de rincer mais aérez ensuite !



# Que fait Sambre et Biesme pour lutter contre l'humidité

**Certains châssis disposent de**

- **Grilles de ventilation**

→ à laisser ouvertes tout le temps !

→ à entretenir régulièrement en  
enlevant la poussière.

⚠ Il faut continuer à aérer les pièces !

Il faut ouvrir les fenêtres environ 2x15  
minutes par jour.



# Que fait Sambre et Biesme pour lutter contre l'humidité



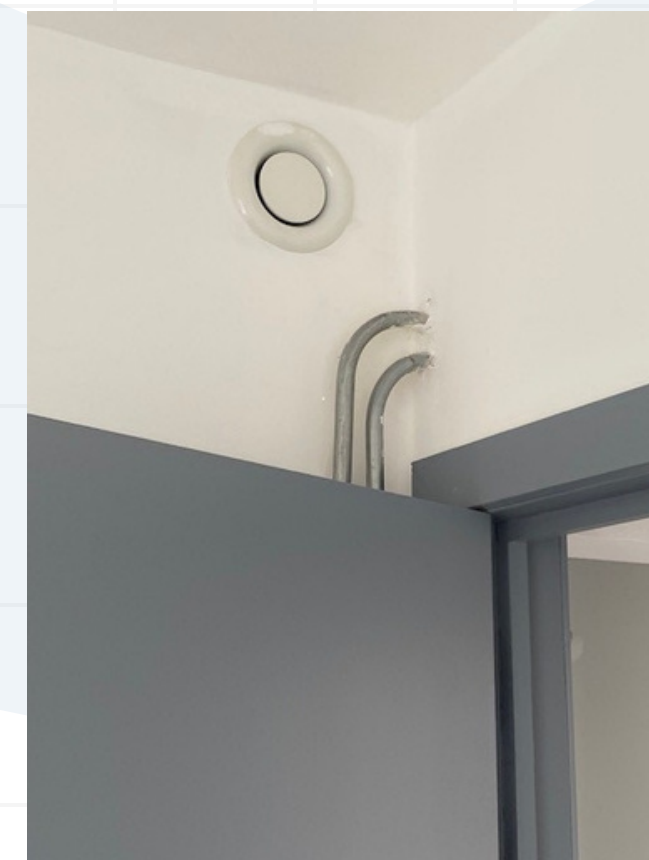
## Nous pouvons installer une VMC

Il s'agit d'une ventilation simple flux.

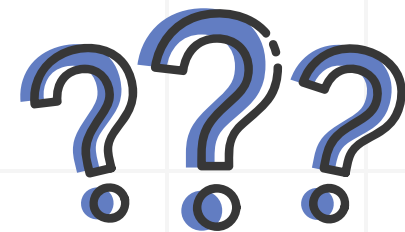
Des bouches d'extractions sont placées dans toutes les pièces humides :

- salle de bain
- cuisine
- toilettes
- chambres

Elles servent à renouveler l'air et se régulent elles-mêmes en fonction du taux d'humidité. Leur coût de fonctionnement n'est pas très important. Il faut les dépoussiérer régulièrement.



# Contact



Quand : mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Téléphone: 071/24.39.35

Mail: [delphine.pianetti@sambretbiesme.be](mailto:delphine.pianetti@sambretbiesme.be)



En cas de panne c'est le service technique qu'il faut contacter :

071/24.22.00 pendant les heures de bureau

071/24.22.07 pour les urgences en dehors des heures de bureau